Lecture du tableau

Signification des colonnes :

Colonnes bleues : données réglementaires
- ID : numéro d'identification, sous la forme Préfixe communal+n°.
Les tronçons limitrophes entre deux communes portent les deux préfixes communaux (sous la forme Xxx&Yyy).
- NATURE : chemin ou sentier (terminologie IGN)
- LONG : longueur du tronçon en mètres.
- Xdeb et Ydeb : coordonnées X,Y du point de début (en Lambert 93).
- Xfin et Yfin : coordonnées X,Y du point de fin (en Lambert 93).
- DATE_CREAT : date d'introduction du tracé dans la base de données IGN.
- ETAT : "En service" et/ou "défaut d'entretien".
Précisé lorsqu'il y a lieu dans le champ de COMMentaire.

Colonnes grises : données supplémentaires souhaitées par la CCPH
- INSEECOM_G : code INSEE de la commune (côté gauche pour les tronçons limitrophes)
- INSEECOM_D : code INSEE de la commune (côté droit pour les tronçons limitrophes)
- NOM_COLL_G : nom(s) du chemin ou du tronçon. Noms fournis par la cartographie, le cadastre et les usages locaux.
- LARGEUR : largeur(s) minimum, en centimètres (arrondie) ; avec indication lorsqu'il y a lieu des localisations ; ex. : "200 (est) ; 300 (nord)".
- IMPORTANCE : 5 = chemin à accès possible VL ; 6 = sentier pédestre (codage IGN).
- ACCES_VL : accès des véhicules légers : Libre, Restreint aux ayants droit.
Avec précision des restrictions dans le champ COMMentaire.
- NAT_RESTR : nature des restrictions d'accès aux VL : barrière(s), plots, pierres, etc.
- URBAIN : situé en secteur urbain (Oui) ou Non.
- ID2 : autre(s) numéro(s) d'identification : n° de Chemin Rural proposé par le cadastre (sous la forme : Chemin Rural n°4 (cadastre)), ou bien numéro attribué par la commune (sous la forme : Chemin n°4 (commune)).
- CADA : numéro de parcelle cadastrale pour les chemins - ou tronçons - cadastrés.
- COMMentaire : tout commentaire utile.

Colonnes marrons : portées à l'attention des communes
- QUEStion : questions spécifiques adressées aux communes, notamment sur les propriétés et/ou le tracé.
- PB (pour problème) : pointe les chemins avec défauts d'entretien (rempli avec "vrai" dans ce cas) limitant la circulation.

Au bas de chaque tableau figure le cumul des distances des chemins de la commune, en mètres. Complété, au sein de ce total, par le cumul des tronçons partagés avec d'autres communes.

Très cordialement.